



Portrait de la biodiversité



Flamants roses © André SIMON 

Arles

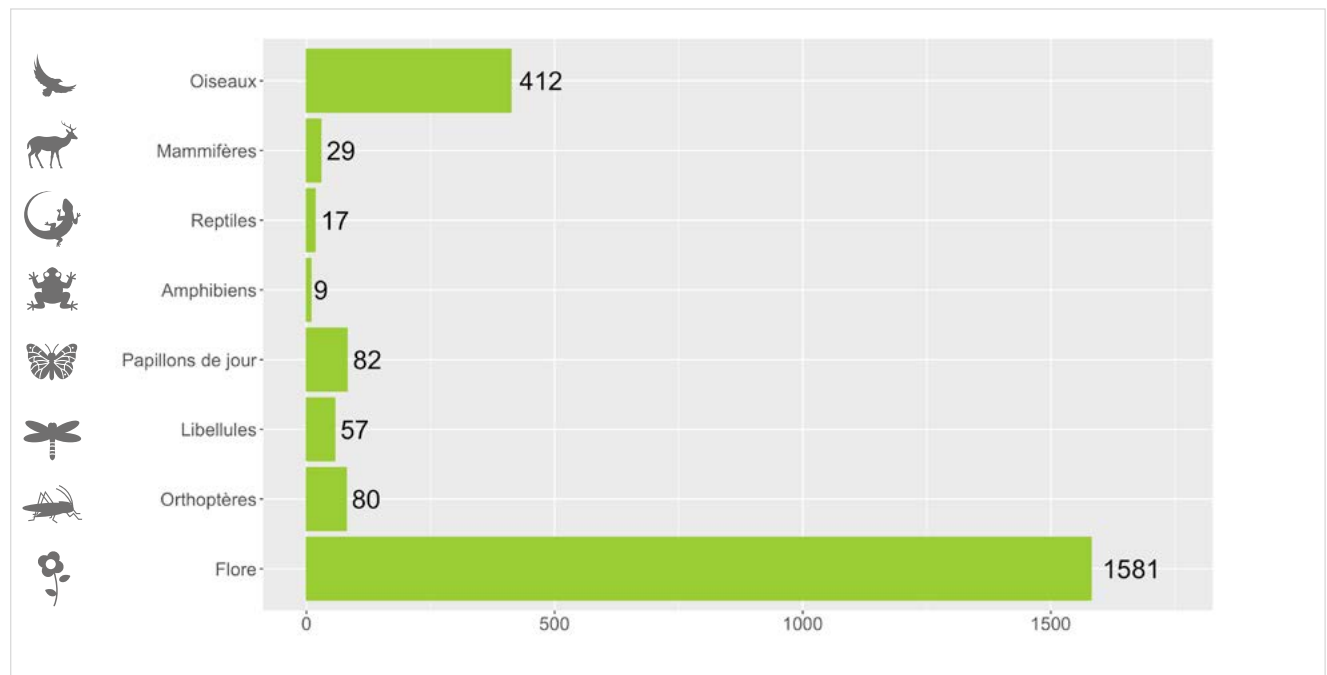


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

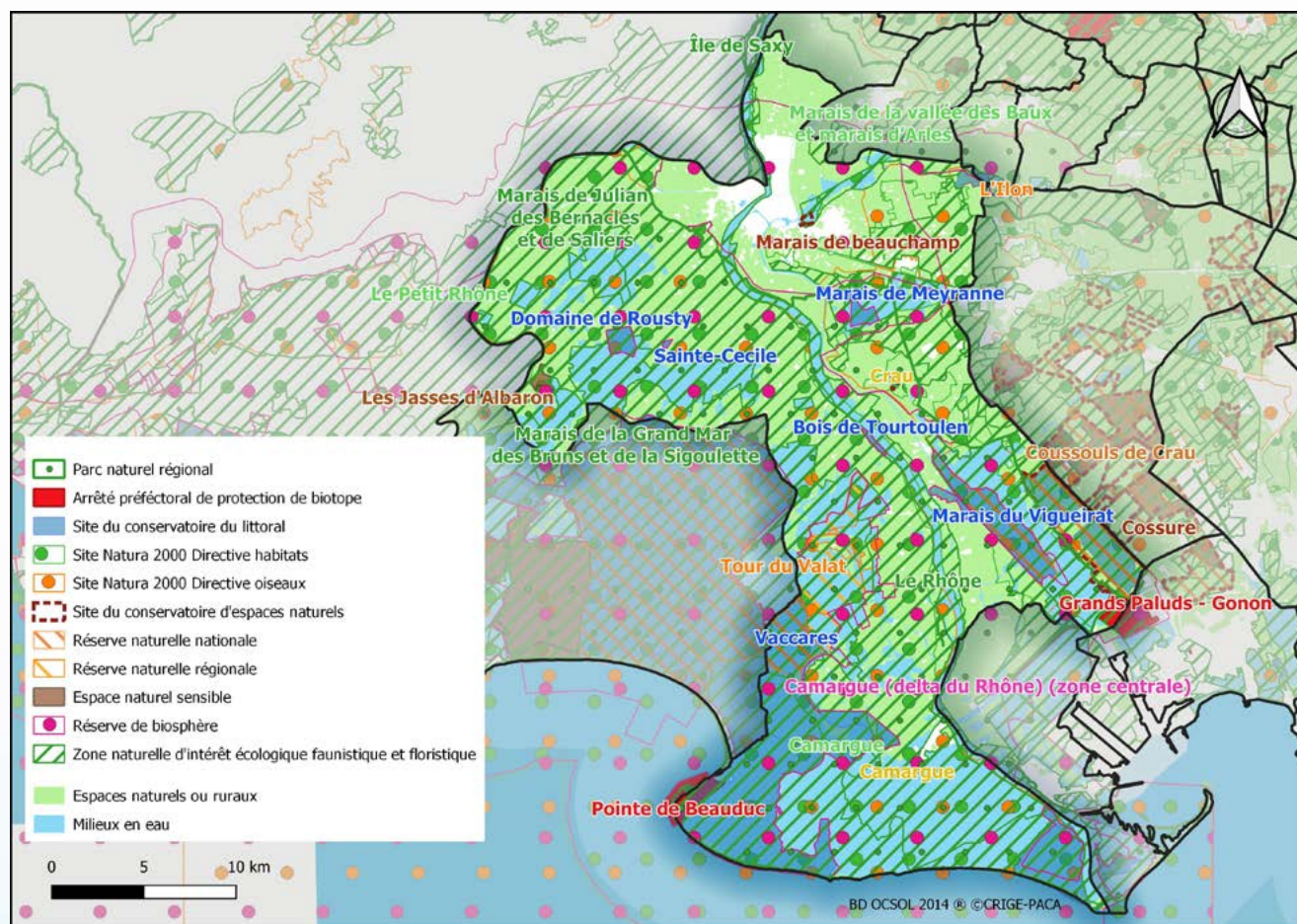
5 043 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune d'Arles, soit 57% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 443 espèces sont protégées au niveau national. 117 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 158 à l'échelle régionale.

La compilation de 678 975 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique d'Arles (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels d'Arles

D'une superficie de 757 km² dont 99 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune d'Arles est composée à 95 % d'espaces naturels et ruraux.

Au nord, le **Rhône** se scinde en deux bras : le **Grand-Rhône** et le **Petit-Rhône**. Le fleuve fournit originellement une diversité d'habitats qui a été considérablement réduite du fait de nombreux aménagements conduisant à la raréfaction d'espèces patrimoniales¹. Il conserve tout de même un rôle écologique majeur en tant qu'axe de migration pour les poissons et en tant que corridor de déplacement pour les espèces semi-aquatiques, les chauves-souris et les oiseaux.

À l'ouest du **Grand-Rhône**, en **Camargue**, l'influence des facteurs naturels est à l'origine d'une grande diversité d'habitats. Les oiseaux constituent la richesse faunistique emblématique de la **Camargue**. En plus des espèces sédentaires, le delta constitue un couloir de migration important, une zone d'hivernage pour les oiseaux nordiques et une zone de reproduction ou d'estive pour les oiseaux d'Afrique tropicale. Une grande partie des anciens étangs saumâtres de basse **Camargue** a été transformée en exploitation salinière où vivent, du fait de la saturation en sel de ces milieux, des insectes très spécialisés. La diversité des zones humides accueille des cortèges de libellules, parfois patrimoniales, et des cortèges de gastéropodes et de bivalves qui se modifient complètement en fonction du niveau de salinité et du niveau d'eau. Par endroits, les incursions marines ont ménagé dans le littoral d'étroites voies d'eaux naturelles vers les lagunes intérieures, elles sont d'une grande importance pour de nombreux poissons marins qui viennent grandir dans les lagunes.

À l'est du **Grand-Rhône**, la **Crau** est une steppe méditerranéenne unique qui accueille une richesse écologique exceptionnelle au niveau européen.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer



© Aurélien AUDEVARD

Avocette élégante

P **LR**

L'Avocette élégante niche en bordure de lagune, marais et salins, à même le sol ou dans la végétation rase. Pour se nourrir, elle remue latéralement la vase de son bec afin de faire remonter de petits invertébrés à la surface.



© Aurélien AUDEVARD

Glaréole à collier

P **LR**

En France, la Camargue est le principal site de reproduction de la Glaréole à collier. Elle recherche des paysages ouverts de marais ou de steppes entrecoupées de zones humides en climat méditerranéen. Elle se reproduit généralement dans des sansouires basses, des vasières asséchées, des prairies à saladelles et des friches agricoles ou des labours. Elle est considérée comme vulnérable, elle pâtit principalement des inondations artificielles. Les œufs et les jeunes sont également prédatés par les sangliers.



© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre, notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.

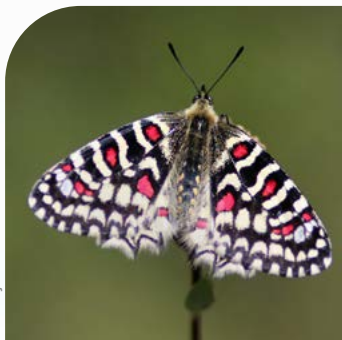


© Patrick HÖHENER

Leste à grands ptérostigmas

LR

Le Leste à grands ptérostigmas se reproduit dans les eaux temporaires ensoleillées, légèrement saumâtres, peu profondes, souvent riches en Scirpes maritimes ou Joncs de mer, deux plantes hygrophiles dans lesquelles la femelle préfère pondre ses œufs.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

